

**DELIBERATION N°2024-07-01/029
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

Séance du 01/07/2024 – 09h00

AR Prefecture

046-264601113-20240701-2024_07_01_029-DE
Reçu le 02/07/2024

M.PIASER Bernard
Maire de LUZECH
Président du CCAS

EHPAD Les Logis de l'Impernal



OBJET : APPROBATION DE L'EPRD DEFINITIF 2024 - L'EHPAD LES LOGIS DE L'IMPERNAL

VU la loi 2015-1776 du 28 décembre 2015 relative à l'adaptation de la société au vieillissement,
VU la loi 2015-1702 du 21 décembre 2015 de financement de la Sécurité sociale,
VU l'instruction ministérielle DGCS/SD5C/CNSA/2016/304 du 10 octobre 2016 relative au calendrier de campagne budgétaire « EPRD »,
Vu l'entrée en application de la réforme budgétaire et comptable au 1^{er} janvier 2017 pour les EHPADs,

Le Conseil d'administration doit examiner l'Etat Prévisionnel des Recettes et des Dépenses (EPRD) 2024 de L'EHPAD « Les Logis de l'Impernal ». Il s'agit de la version complète d'EPRD, conformément à la réglementation en vigueur.

Ce dernier a été établi sur la base :

- Des recettes pour la partie Hébergement et Dépendance, conformément à la notification du Conseil Départemental du Lot en date du 19 mars 2024 ;
- Des recettes pour la partie Soins, conformément à la notification de l'ARS Occitanie en date du 20 juin 2024.

Il est présenté l'EPRD 2024 avec l'ensemble de ses documents annexes :

- **Cadre principal : Annexe 1 EPRD complet**
- **Annexe sur l'activité : Annexe 4**
- **Annexe 5 : Annexes financières**
- **Annexe de répartition des charges de personnel : Annexe 6**

Pour récapitulatif de la section fonctionnement :

Section hébergement		
Groupes	Dépenses	Recettes
Groupe 1	423 100.00	976 570.00
Groupe 2	687 590.00	277 656.00
Groupe 3	216 435.04	12 362.00
Total	1 327 125.04 €	1 266 588.00€

Section Dépendance		
Groupes	Dépenses	Recettes
Groupe 1	49 000.00	345 583.65
Groupe 2	373 881.00	50 700.00
Groupe 3	11 000.00	0.00

Monsieur le Président certifie sous la responsabilité le caractère exécutoire de cet acte. Il informe que cette Délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de la présente notification.



Total	433 881.00 €	396 283.65 €
--------------	---------------------	---------------------

Section soins		
Groupes	Dépenses	Recettes
Groupe 1	30 500.00	989 332.87
Groupe 2	1 050 205.00	81 300.00
Groupe 3	60 700.00	0.00
Total	1 141 405.00€	1 070 632.87€

Total général	
Dépenses	Recettes
2 902 411.04€	2 733 504.52

Résultat Prévisionnel déficitaire de l'exercice 2024 : - 168 906.52€

J'ai l'honneur de proposer à notre Conseil d'Administration d'approuver l'EPRD définitif 2024 de l'EHPAD « Les Logis de l'Impenal », élaboré dans le respect des instructions budgétaires et comptables intégrant notamment les annexes.

Annexe 1 : Ensemble des documents budgétaires

AR Prefecture

046-264601113-20240701-2024_07_01_029-DE
Reçu le 02/07/2024

Monsieur le Président certifie sous la responsabilité le caractère exécutoire de cet acte. Il informe que cette Délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de la présente notification.

CCAS – 203, Route d'Albas – 46140 LUZECH
CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 01/07/2024

Cadre EPRD synthétique

COMPTES DE RESULTAT CONSOLIDES (CRPP + CRPA) - EXERCICE 2024

	CHARGES	PRODUITS	
Groupe I : charges afférentes à l'exploitation courante	502 800 00 €	2 311 486 52 €	Groupe I : produits de la tarification
Groupe II : charges afférentes au personnel	2 111 676 00 €	409 656 00 €	Groupe II : autres produits relatifs à l'exploitation
Groupe III : charges afférentes à la structure	288 135 04 €	12 362 00 €	Groupe III : produits financiers, produits exceptionnels et produits non encaissés
TOTAL DES CHARGES	2 902 611 04 €	2 733 504 52 €	TOTAL DES PRODUITS
RESULTAT COMPTABLE PREVISIONNEL EXCEDENTAIRE (1)	0,00 €	188 908 52 €	RESULTAT COMPTABLE PREVISIONNEL DEFICITAIRE (1)
TOTAL EQUILIBRE DU COMPTE DE RESULTAT PREVISIONNEL	2 902 611 04 €	2 902 411 04 €	TOTAL EQUILIBRE DU COMPTE DE RESULTAT PREVISIONNEL

TABLEAU DE PASSAGE DU RESULTAT PREVISIONNEL A LA CAF PREVISIONNELLE - EXERCICE 2024

RESULTAT COMPTABLE PREVISIONNEL (EXCEDENT) (1)	0,00 €	188 908 52 €	RESULTAT COMPTABLE PREVISIONNEL (DEFICIT) (1)
Valeurs comptables des éléments d'actif cédés	0,00 €	0,00 €	Produits des cessions d'éléments d'actif
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	107 165 04 €	8 362 00 €	Quotes-parts des subventions et fonds associatifs versés au résultat
Reprise en fonds dédiés (ESSMS privés)	0,00 €	0,00 €	Rapport sur amortissements, dépréciations et provisions
			Utilisation de fonds dédiés et de fonds reportés (ESSMS privés)
SOUS-TOTAL 1	107 165 04 €	177 268 52 €	SOUS-TOTAL 2
CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT (al 1-2-D)	0,00 €	70 103 48 €	INSUFFISANCE D'AUTOFINANCEMENT (al 1-2-D)
Taux de CAF en pourcentage des produits	0,00%	2,58%	Taux d'IAF en pourcentage des produits

TABLEAU DE FINANCEMENT PREVISIONNEL - EXERCICE 2024

INSUFFISANCE D'AUTOFINANCEMENT PREVISIONNELLE	70 103 48 €	0,00 €	CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT PREVISIONNELLE
Remboursement des dettes financières	15 000 00 €	18 350 00 €	Emprunts à plus d'un an et dettes assimilées
Immobilisations (2)	100 000,00 €	31 112,00 €	Apports, dotations, réserves, fonds propres (sauf 106 Réserves) et subventions d'investissement
Autres emplois	0,00 €	0,00 €	Autres ressources (dont produits des cessions d'éléments d'actif)
TOTAL DES EMPLOIS	185 103 48 €	47 462,00 €	TOTAL DES RESSOURCES
APPORT AU FONDS DE ROULEMENT	0,00 €	137 641,48 €	PRELEVEMENT SUR LE FONDS DE ROULEMENT
TOTAL EQUILIBRE DU TABLEAU DE FINANCEMENT	185 103 48 €	185 103,48 €	TOTAL EQUILIBRE DU TABLEAU DE FINANCEMENT

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE SUR LES COMPTES DE LIAISON STABLES DE TRESORERIE - EXERCICE 2024 (3)

Compte de liaison stable de trésorerie (en emploi)	0,00 €	0,00 €	Compte de liaison stable de trésorerie (en ressource)

Cadre EPRD synthétique (suite)

FONDS DE ROULEMENT NET GLOBAL PREVISIONNEL (FRNG) - EXERCICE 2024

FRNG estimé au 1er janvier 2024	384 333,88 €
Variation du fonds de roulement : Apport ou (Prélèvement) calculé à partir du TFP, corrigé, pour les ESSMS privés, des mouvements de l'exercice sur les comptes de liaison stables de trésorerie	-137 641,48 €
FRNG prévisionnel au 31 décembre 2024	246 692,38 €

BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT (BFR) PREVISIONNEL - EXERCICE 2024

BFR estimé au 1er janvier 2024	9 253,70 €
Augmentation du besoin en fonds de roulement de la période	0,00 €
Diminution du besoin en fonds de roulement de la période	0,00 €
BFR (ou EFE signe "+") prévisionnel au 31 décembre 2024	9 253,70 €

TRESORERIE PREVISIONNELLE - EXERCICE 2024

Trésorerie au 1er janvier 2024	375 080,18 €
Variation prévisionnelle de trésorerie de la période	-137 641,48 €
Trésorerie au 31 décembre 2024	237 438,68 €

Contrôle de la variation de trésorerie entre EPRD synthétique et PGFP

(1) Hors report à nouveau (ligne 002) et ligne d'équilibre des amortissements comptables excédentaires différés (ligne 005)
(2) Y compris participations et créances rattachées à des participations
(3) ESSMS privés seulement

AR Prefecture

046-264601113-20240701-2024_07_01_029-DE
Reçu le 02/07/2024

Monsieur le Président certifie sous la responsabilité le caractère exécutoire de cet acte. Il informe que cette Délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de la présente notification.

CCAS – 203, Route d'Albas – 46140 LUZECH
CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 01/07/2024

Tableau de financement prévisionnel				
Ressources		Réel 2022	Anticipé ou réel 2023 (1)	Exercice 2024
N° de comptes	Libellés			
	Capacité d'autofinancement	247 484,65 €	0,00 €	0,00 €
10	Titre 1 : Augmentation des capitaux propres :			
	Fonds associatifs, Apports, dotations et réserves (ESSMS publics) / Fonds propres et réserves (ESSMS privés) - (sauf compte 106)	13 443,99 €	38 341,42 €	31 112,00 €
13	Subventions d'investissement (sauf 139)			
18	Titre 2 : Augmentation des dettes financières :			
	Emprunts et dettes assimilées (sauf 165 (2))	21 987,20 €	16 584,20 €	1 350,00 €
165	Dépôts et cautionnements reçus (2)			15 000,00 €
18	Comptes de liaison affectés à l'investissement (ressources) (2)			
	Titre 3 : Autres ressources :			
17	Dettes rattachées à des participations (2)			
27	Autres immobilisations financières (sauf 271, 272, 273 et 276B)			
775	Produits des cessions d'éléments d'actif			0,00 €
070	Annulations de mandats sur exercices clos (3)			
	TOTAL DES RESSOURCES	282 895,84 €	52 905,62 €	47 462,00 €
	PRELEVEMENT SUR LE FONDS DE ROULEMENT	0,00 €	204 622,41 €	137 641,48 €
	TOTAL EQUILIBRE DU TABLEAU DE FINANCEMENT	282 895,84 €	257 428,03 €	185 103,48 €

Emplois		Réel 2022	Anticipé ou réel 2023 (1)	Exercice 2024
N° de comptes	Libellés			
	Insuffisance d'autofinancement	0,00 €	5 911,85 €	70 103,48 €
10	Fonds propres et réserves - Réduction (sauf 106) (2)			
18	Titre 1 : Remboursement des dettes financières :			
	Emprunts et dettes assimilées (sauf 165(2))	15 008,70 €		0,00 €
165	Dépôts et cautionnements reçus (remboursements aux usagers) (2)	18 348,20 €	30 584,34 €	15 000,00 €
17	Dettes rattachées à des participations (2)			
18	Comptes de liaison affectés à l'investissement (emplois) (2)			
	Titre 2 : Acquisition d'éléments de l'actif immobilisé :			
20	Immobilisations incorporelles	29 341,98 €	8 840,00 €	35 000,00 €
21	Immobilisations corporelles	160 316,82 €	214 091,84 €	85 000,00 €
	- dont terrains			
	- dont agencements de terrains			
	- dont constructions	69 286,89 €	214 091,84 €	
	- dont installations techniques, matériel et outillage	41 853,13 €		35 000,00 €
	- dont autres immobilisations corporelles	49 176,80 €		30 000,00 €
23	Immobilisations en cours			
28	Participations et créances rattachées à des participations			
27	Autres immobilisations financières (sauf 276B)			
	Titres 3 : Autres emplois :			
481	Charges à répartir sur plusieurs exercices (augmentation)			
071	Annulation de titres sur exercices clos (3)			
	TOTAL DES EMPLOIS	221 015,70 €	257 428,03 €	185 103,48 €
	APPORT AU FONDS DE ROULEMENT	61 880,14 €	0,00 €	0,00 €
	TOTAL EQUILIBRE DU TABLEAU DE FINANCEMENT	282 895,84 €	257 428,03 €	185 103,48 €

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- ❖ Approbation de l'EPRD définitif 2024 de l'EHPAD « Les Logis de l'Impérial ».

A Luzech, le 01 juillet 2024

La secrétaire de séance

Pour extrait certifié conforme.
Le Président du CCCAS

Delphine AZNAR

Bernard PIASER

Monsieur le Président certifie sous la responsabilité le caractère exécutoire de cet acte. Il informe que cette Délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de la présente notification.

CCAS – 203, Route d'Albas – 46140 LUZECH
CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 01/07/2024

AR Prefecture

046-264601113-20240701-2024_07_01_029-DE
Reçu le 02/07/2024



Rendu exécutoire le : 01 juillet 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le premier juillet à neuf heures à Luzech se sont réunis dans les locaux de la Résidence Autonomie « Aline Drappier », les membres du Conseil d'Administration sous la présidence de M. Bernard PIASER.

Les convocations individuelles et l'ordre du jour ont été transmis par mail aux administrateurs le vendredi vingt-huit juin deux mille vingt-quatre.

Etaient présents :

M. Bernard PIASER Président, Mme Delphine AZNAR Vice-Présidente, Mme Christine CALVO, M. Pascal PRADAYROL, M. Patrice CASTANIER, Mme Nicole KURJEAN, Mme Monique EVIN, M. Daniel TERRIER, M. Pascal THOMAS Directeur adjoint.

Etaient absent(s) ou excusé(s) :

Mme Evelyne VYNISALE, Mme Lydie LAFON, Mme Brigitte PASSE DAT

Nombre de Conseillers :

Présents : 8 Absent(s)/Excusés : 3 Procuration : 1 Votants : 9

Secrétaire de séance : Mme Delphine AZNAR

L'ordre du jour appelle l'affaire suivante :

7. Approbation de l'EPRD définitif 2024 de l'EHPAD « Les Logis de l'Impernal ».

POUR : 9

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

Adoptée à l'unanimité.

AR Prefecture

046-264601113-20240701-2024_07_01_029-DE
Reçu le 02/07/2024

Monsieur le Président certifie sous la responsabilité le caractère exécutoire de cet acte. Il informe que cette Délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de la présente notification.

CCAS – 203, Route d'Albas – 46140 LUZECH
CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 01/07/2024

ARRETE ET SIGNATURES









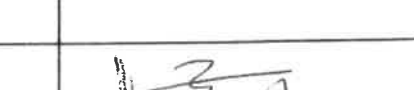
Présenté par le Président,
A Luzech, le 01/07/2024
Le Président,

Nombre de membres en exercice :
Nombre de membres présents :
Nombre de suffrages exprimés :
VOTES : Pour :
Contre :
Abstention :

Délibéré par le Conseil d'administration, réuni en session ordinaire.
A Luzech, le 01/07/2024

Date de convocation : 19/06/2024

Les membres du Conseil d'administration,

PIASER Bernard	
AZNAR Delphine	
CALVO Christine	
PRADAYROL Pascal	
CASTANIER Patrice	
LAFON Lydie	
KURJEAN Nicole	
VYNISALE Evelyne	
EVIN Monique	
TERRIER Daniel	
PASSEDAT Brigitte	

Certifié exécutoire par le Président, compte tenu de la transmission en préfecture, le 01/07/2024 et de la publication le 01/07/2024.

A LUZECH, le 01/07/2024

AR Prefecture

046-264601113-20240701-2024_07_01_029-DE
Reçu le 02/07/2024

AR Préfecture

EPRD DEFINITIF 2024

Identifiant unique de l'acte : 046-264601113-20240701-2024_07_01_029-DE

Numéro d'acte : 2024_07_01_029

Date de décision : 01/07/2024

Nature : DELIBERATIONS

Code matière : 7-1-0-0-0 (Finances locales / Decisions budgetaires)

Fichier acte : DELIBERATION 2024-07-01 029 EPRD DEFINITIF 2024 - L'EHPAD LES LOGIS DE L'IMPERNAL.pdf

Fichier(s) annexes(s) : Annexe1_r.314-211casf_eprd_complet_2024_LUZECH- ok validé .pdf

Annexe4_r.314-219casf_annexes_activite_2024 EHPAD.pdf

Annexe5a-5c_r.314-223casf_annexes_financieres_2024.pdf

annexe6_r_314_224casf_tper_2024.pdf

Collectivité émettrice : ccas-luzech

Acte transmis par : Aurore FRANCOUAL

Date d'envoi de l'acte : 02/07/2024 17:28:41

Date de réception de l'AR : 02/07/2024 17:28:46